

Si le message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



CONCURRENCE ET CONSOMMATION

La Lettre d'information de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

N° 20 - janvier/février 2018

EDITO

Une nouvelle année commence et **Concurrence et consommation** en profite pour se refaire une beauté ! Nouvelle maquette, nouveau look : votre lettre d'information a souhaité récompenser votre fidélité en vous offrant une expérience de lecture dynamisée et un meilleur accès à l'information. Pas de changement concernant vos contenus : cette nouvelle présentation préserve les recettes qui ont fait son succès. Vous y retrouverez vos rubriques et thématiques habituelles, sous un format plus coloré et plus moderne.

Bonne navigation !

[Vient de paraître](#)

[Actualités](#)

[L'interview](#)

[En bref](#)

A la Une



Une nouvelle directrice à la tête de la DGCCRF

Chef du service de la stratégie, du pilotage et du budget à la Direction générale des finances publiques, Virginie Beaumeunier a été nommée en Conseil des ministres le 3 janvier 2018 directrice générale de la DGCCRF. Elle a occupé précédemment les fonctions de rapporteur général de l'Autorité de la concurrence. Elle succède à Nathalie Homobono qui était à ce poste depuis 2009.

[Lire la suite](#)

Vient de paraître



Brochures et dépliants

- La sécurité des jouets
- La distribution de l'eau potable
- Les délais de paiement



Communiqués

- Résultats des 3 600 nouveaux contrôles de la DGCCRF pour vérifier l'effectivité du retrait et rappel de produits de nutrition infantile et spécialisée fabriqués par Lactalis
- Signature d'un accord historique entre le Gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs mobiles pour accélérer la couverture numérique des territoires
- Remise du rapport de la Commission de concertation du commerce relatif au dispositif des soldes
- Risques d'ingestion de piles bouton par les jeunes enfants : adoptez les bons réflexes pour prévenir les accidents



Fiches pratiques

- Sites d'achats groupés : la vigilance s'impose !
- Objets connectés : les risques à connaître
- Additifs alimentaires : conditions et modalités d'utilisation
- Denrées aromatisées : lisez les mentions d'étiquetage !
- Services à la personne : quelle réglementation ?

Actualités



Arnaques à la consommation : comment vous en prémunir ?

Dépannage à domicile abusif, numéros surtaxés, faux sites administratifs... : ne tombez pas dans le panneau ! Rendez-vous dans l'espace Infos Arnaques du site de la DGCCRF et découvrez nos 12 conseils pour vous en prémunir !

[Lire la suite](#)

Nanoparticules dans les produits alimentaires et les cosmétiques

Le 16 janvier 2018, à l'occasion du Conseil national de la consommation, la DGCCRF a rendu publics les contrôles réalisés par ses services sur les nanomatériaux dans les produits alimentaires mais également dans les cosmétiques.

[Lire la suite](#)



Siphons culinaires : la DGCCRF appelle à nouveau à la vigilance

La DGCCRF, autorité de protection des consommateurs, invite à nouveau les consommateurs à s'assurer que les siphons culinaires qu'ils détiennent n'ont pas fait l'objet d'un rappel ou d'un retrait du marché et appelle les plateformes de mise en relation et de vente en ligne au respect de leurs obligations d'information.

[La liste des produits retirés du marché](#)



Les soldes, c'est maintenant !

Synonymes de "bonnes affaires", les soldes riment parfois avec arnaques. Quelles sont les obligations des commerçants ? Quels sont les droits des consommateurs ? Suivez les recommandations de la DGCCRF et découvrez le calendrier des périodes de soldes dans votre région !

[Pour en savoir plus](#)



Transactions immobilières : l'information du consommateur reste insuffisante

Opacité des tarifs, annonces mensongères, mandats irréguliers... Selon une enquête récente de la DGCCRF, 65 % des infractions constatées sont liées aux obligations d'information des consommateurs. De nouvelles dispositions, entrées en vigueur le 1^{er} avril 2017, instaurent davantage de transparence au bénéfice des clients mais également des professionnels.

[L'article](#)



L'étiquetage des allergènes, un impératif de santé publique

Les allergies alimentaires, en recrudescence ces dernières années, peuvent être à l'origine de risques sérieux pour la santé. Les pouvoirs publics ont instauré des mesures destinées à mieux informer les consommateurs sur la présence d'allergènes dans la composition des produits consommés. La DGCCRF est chargée de contrôler le respect de ces dispositions par les professionnels.



L'article



Plateformes numériques : une enquête d'envergure menée par la DGCCRF

Une enquête d'envergure concernant les pratiques commerciales des principales « places de marchés » (Amazon, Cdiscount, Fnac.com, eBay, Rue du Commerce ...) vis-à-vis des professionnels mettant à la vente des produits sur leur plateforme a été menée par la DGCCRF.

Pour en savoir plus

Dépannage à domicile : des méthodes commerciales agressives

Les derniers contrôles effectués par la DGCCRF dans le secteur du dépannage à domicile montrent que les méthodes employées par certains professionnels indélicats sont de plus en plus agressives et les plaintes des consommateurs portent sur des montants importants.



L'enquête



Produits de tatouage et de maquillage permanent

Selon cette enquête réalisée auprès de 89 établissements, 14 produits sur 32 analysés étaient dangereux, notamment en raison de la présence de substances interdites, et 13 présentaient des anomalies d'étiquetage.

L'enquête

Interview

CONSEILS D'EXPERTS

Avis en ligne :
attention aux faux
commentaires !



économie.gouv.fr



Faux avis sur Internet : la DGCCRF alerte les consommateurs

Comment se prémunir contre les faux avis de consommateurs sur internet ? Réponse en images avec Loïc Tanguy, directeur de cabinet à la DGCCRF.

[La vidéo](#)

En bref

Transactions et injonctions



Entente dans le secteur des travaux d'entretien et de rénovation de bâtiment

La DGCCRF a mis en évidence une pratique d'entente anticoncurrentielle mise en œuvre lors de quatre marchés publics, lancés entre 2012 et 2014 dans le secteur des travaux d'entretien et de rénovation de bâtiments dans le département du Rhône.

[L'affaire](#)

Réglementation



Fourniture de GPL : davantage de transparence dans les contrats

Un arrêté du 6 novembre 2017 impose aux fournisseurs de GPL en vrac de nouvelles obligations visant à harmoniser la présentation de leurs offres.

[Lire la suite](#)



Téléprocédure

Un nouveau téléservice pour les importateurs et exportateurs de fruits et légumes

La DGCCRF a ouvert un nouvelle téléprocédure qui facilite les déclarations des professionnels du secteur des fruits et légumes, à l'import comme à l'export. Son nom ? Telefel.

[La téléprocédure](#)



Numérique

Participez au Forum de l'Action publique !

Agents publics et usagers, vous souhaitez construire le service public de demain ? Partagez vos idées sur le forum de l'Action publique ! La consultation est ouverte jusqu'en février 2018.

[La consultation](#)

Suivez-nous sur



[Twitter](#)



[Facebook](#)



[RSS](#)



[LinkedIn](#)

Abonnement - Modification de l'abonnement - Archives - Désabonnement

[Crédits photo](#) : DGCCRF-Fotolia-Phovoir-Pixabay

Concurrence et consommation est éditée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, ministère de l'Économie et des Finances. Cette publication est diffusée à des fins d'information et de communication se rapportant à l'activité et aux missions de la DGCCRF à l'exclusion de toute sollicitation commerciale. Directrice de la publication : Virginie BEAUMEUNIER / Rédactrice en chef : Cécile BERSON-PRAT / Rédactrice en chef déléguée : Catherine DOURSOUNIAN / Équipe de rédaction : Laurence CHESNAIS et les contributeurs / Conception : Key Performance Group pour le Sircom. Routage : Hubscore. Copyright DGCCRF. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGCCRF, 59 boulevard Vincent Auriol - 75703 Paris Cedex 13 ou par courriel à contact-concurrenceetconsommation@dgccrf.finances.gouv.fr